

Ateliers d'Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS)

À destination de l'ensemble des classes du niveau 4^{ème} OU du niveau 3^{ème}
d'un collège
(y compris SEGPA)

ANNEE SCOLAIRE 2025 - 2026

ORGANISATION GÉNÉRALE ET PRÉSENTATION DU PROJET

✓ Objectifs de l'action

Les actions menées sur l'Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS) abordent les questions de :

- l'amour, l'amitié,
- la relation à l'autre,
- les relations femmes-hommes,
- le respect,
- le consentement,
- l'estime de soi,
- les infections sexuellement transmissibles,
- les premières fois,
- la contraception,
- l'interruption volontaire de grossesse,
- les violences,
- la prostitution.

✓ Sur le plan pratique

- Le projet concerne l'ensemble des classes du niveau 4^{ème} OU du niveau 3^{ème} d'un collège (SEGPA comprises).
- Pour chaque classe inscrite, l'action se découpe comme suit : 1 séance d'atelier en demi-groupe avec les filles puis 1 séance d'atelier en demi-groupe avec les garçons (idéalement le même jour, dans une salle de classe, mais sur deux créneaux horaires différents).
A la suite des deux séances garçons/filles, idéalement une semaine plus tard, prévoir un temps en classe entière mixte, si possible, pour leur permettre d'échanger sur les sujets abordés.
- Une séance dure entre 1h30 et 2h.

✓ Critères d'éligibilité de l'action

- La candidature doit être portée par l'IDE scolaire et/ou l'AS. Leur présence lors des interventions est obligatoire ; à défaut, celle d'un représentant de l'équipe pédagogique.
- Les familles devront être informées du projet.

- En cas de validation de la candidature du collège, le référent du projet au sein de l'établissement **s'engage à participer à la réunion préparatoire de l'intervention qui se tiendra au moins deux semaines avant la date planifiée.**

✓ Déroulement du projet

- Mise en place d'une réunion préparatoire avec la CCF (Conseillère Conjugale et Familiale) et/ou la sage-femme du service de PMI (Protection Maternelle et Infantile) positionnée(s) sur l'intervention et le référent au sein de l'établissement.
Ce temps d'échange permettra de comprendre le contexte de l'intervention et d'organiser les modalités d'intervention.
- **Présentation du projet aux élèves** au sein de chacune des classes du niveau retenu par un professionnel de l'établissement, l'IDE scolaire ou l'AS **quelques jours avant la venue des professionnels partenaires.**
- **Mise en place de 2 séances d'EVARS par classe** (1 séance en demi-groupe avec les filles et 1 séance en demi-groupe avec les garçons) ; **plus une séance-débriefing en grand groupe mixte si possible.**
- **Valorisation de l'action en direction des collégiens avec un questionnaire** (avant et après l'action).

✓ Calendrier prévisionnel

- Inscriptions en ligne du **1^{er} septembre au 3 octobre 2025.**
- Réunion préparatoire organisée au sein de l'établissement **au moins deux semaines avant les dates planifiées d'ateliers.**
- Démarrage du projet : **novembre 2025** (selon les plannings établis).

✓ **Contact :** aline.polo@valdoise.fr – 01 34 25 10 80